



Comité des salaires : encore un effort !

La direction a fait savoir que, cette année, en plus des augmentations classiques, des primes individuelles seront distribuées. Les deux n'étant pas cumulables. Le nouveau directeur régional de France 3 Bretagne a posé différents critères sur la table :

- La lutte contre les disparités avec la mise en place de rattrapages financiers.
- La conformité des objectifs de chaque service avec une attention particulière pour les salariés dont les initiatives s'inscrivent au profit du collectif de travail.

Les élu-e-s, qui siègent au comité des salaires, notent un changement de ton et le retour du dialogue au sein de cette instance.

Tout n'est pas rose néanmoins. Les disparités de salaires sont toujours existantes et des aménagements sont encore nécessaires :

- seul 15% des journalistes et 24% des PTA de Bretagne ont donné leur autorisation pour la transmission de leur situation salariale. Et pour cause puisque la date limite de réponse était fixée pendant les vacances d'été ! Nous demandons que les données soient fournies par défaut et que seuls les personnels ne souhaitant pas informer les élus se manifestent.

- Les nuages de points régionaux indiquant le positionnement des personnels ont été fournis en séance, ne permettant pas aux élus de travailler correctement sur les disparités. Les élus souhaitent les avoir avant la réunion par catégorie de groupes et de métiers. Pour un échange constructif, il est nécessaire que les élus et la direction partagent les mêmes outils.

Enfin, nous regrettons de ne pas pouvoir aborder les situations que nous découvrons en séance lors du partage du document des nuages de points régionaux. En effet, sans l'accord préalable du salarié, nous ne pouvons pas défendre sa situation.

Nous avons appelé la direction à porter une attention particulière sur tous les personnels en deçà des 7% de la moyenne salariale du groupe auxquels ils appartiennent.

Nous avons également rappelé une autre réalité : la discrimination dont les élu-e-s et délégué-e-s syndicaux font l'objet depuis plusieurs années.

Le directeur régional s'est engagé à normaliser les situations. Nous prenons acte et resterons vigilants.

Fait à Rennes et Brest le 15 octobre 2019